

à compléter et à nous retourner  
par mail à [arey@cyme-formation.fr](mailto:arey@cyme-formation.fr)

## DATES

20/03 - 19/06 - 09/10 - 11/12

## PARTICIPANT.E

Nom ..... Prénom .....  
Fonction ..... Email .....  
Raison sociale de l'entreprise .....  
Téléphone .....  
Effectif..... Convention Collective.....

## RESPONSABLE FORMATION

Nom ..... Prénom .....  
Fonction ..... Email .....  
Cachet de l'entreprise  
Signature

## MODALITÉ DE PAIEMENT (COCHER L'OPTION CHOISIE)

- Paiement de la formation par l'entreprise : une facture sera adressée à votre entreprise avec la feuille de présence et le certificat de réalisation à la fin de la formation.
- OU**
- Paiement de la formation par l'OPCO : si vous avez demandé une prise en charge à votre OPCO avec subrogation (paiement direct à l'organisme de formation) :
- Nom de l'OPCO : .....
- N° Adhérent : .....
- Pensez à faire la demande de prise en charge auprès de votre OPCO avant le démarrage de la formation.

## COÛT DE LA FORMATION

960 € HT par personne : cycle annuel de 4 demi-journées soit 240 € HT la demi-journée de formation

## MODALITÉS D'ANNULATION

Faculté de dédit, toute annulation par le client, moins de huit jours avant le début de l'action de formation entraînera le paiement du prix intégral à titre de dédit.

Les informations recueillies dans le cadre du présent bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatique par BGH EXPERTS & CONSEILS à des fins de gestion des relations avec ses clients. Conformément à la loi, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer par mail à : [rgpd@bgh.fr](mailto:rgpd@bgh.fr)